

**Service instructeur**  
Service de Prévention de la Dépendance

N° 2008-74-3

**Service consulté**

**FONDS D'ACTION GÉRONTOLOGIQUE**  
**Actions de Prévention en faveur des personnes âgées**

Résumé : Pour l'année 2008, il est proposé de reconduire l'aide apportée aux actions de "Prévention des Chutes" en faveur des personnes âgées en partenariat avec IRFA-EST. Il est également proposé de signer un nouvel avenant à la Convention du 14 novembre 2006 avec IRFA-EST.

Les actions collectives de prévention organisées par IRFA-EST dans le cadre de la « Prévention des Chutes » dénommées « Ateliers Équilibre », sont conformes aux axes du Schéma Gérontologique 2006-2011.

En 2008, 6 ateliers sont organisés avec IRFA-EST sur les pôles de :

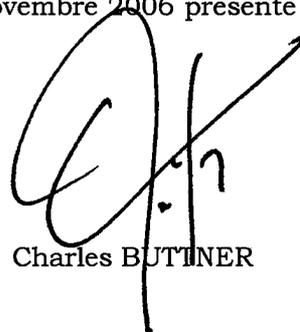
- Habsheim (1 atelier),
- Mulhouse (2 ateliers),
- Huningue (1 atelier),
- Thann / Masevaux (1 atelier),
- Bassin Potassique (1 atelier).

Le Département apporte une contribution financière de 515 € par atelier.

Je vous prie de bien vouloir :

- Accorder une subvention de 3090 € à IRFA-EST qui pourra être prélevée sur le Fonds d'Action Gérontologique, chapitre 65, nature 6574, fonction 53 et m'autoriser à signer l'avenant n°2 à la Convention du 14 novembre 2006 présenté en annexe du présent rapport.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTINER

**AVENANT N° 2**

**A LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC IRFA-EST DU  
14 NOVEMBRE 2006**

ENTRE

LE DEPARTEMENT du Haut-Rhin, représenté par le Président du Conseil Général dûment habilité par une délibération de la Commission Permanente du 23 mai 2008,

L'IRFA-EST, représentée par Monsieur Jean-Marie MEYER, Président,

VU La convention de partenariat pour la mise en œuvre et le financement d'Atelier « Équilibre » du 14 novembre 2006.

**Article 1er**

Conformément à l'article 3 pour 2008, le Département apporte son concours financier à la réalisation de 6 ateliers, à raison de 515 € par atelier, au titre du Fonds d'Action Gérontologique pour les pôles suivants :

- Habsheim (1 atelier),
- Mulhouse (2 ateliers),
- Huningue (1 atelier),
- Thann / Masevaux (1 atelier),
- Bassin Potassique (1 atelier).

Le reste est sans changement.

Fait en deux exemplaires originaux

A Colmar, le

Le Président de l'IRFA-EST

Le Président du Conseil Général